

# FICHE DE RECENSEMENT CONGES BONIFIES - CAMPAGNE 2021

devant parvenir impérativement par voie hiérarchique et e-mail aux adresses suivantes :

ce.recdaf@ac-montpellier.fr  
nicole.le-constant@ac-montpellier.fr

**avant le 20 novembre 2020 (ÉTÉ) / avant le 26 février 2021 (HIVER)**

<b><u>entourer la destination concernée</u></b>	Guadeloupe	Guyane	Martinique
	Mayotte	La Réunion	Saint-Barthélémy
	Saint-Martin	Saint-Pierre et Miquelon	
	Iles Wallis et Futuna	Polynésie Française	

Etablissement ou service d'affectation :

	NOM PRENOM	Grade, catégorie et discipline	date lieu et département de naissance	DATES DE VOYAGE	
				DEPART	RETOUR
<b>Renseignements concernant l'agent</b>					
Email académique téléphone mobile (obligatoire)					
<b>conjoint(e), concubin(e), pacsé(e) si i/elle est pris en charge par le rectorat</b>					
<i>si celui-ci ne bénéficie pas d'un congé bonifié de la part de son administration ou de son entreprise et si le montant annuel de ses revenus n'excèdent pas 18 552 euros bruts au 1er janvier 2020. (revenu fiscal de référence 2019) joindre une copie de l'avis d'imposition 2020.</i>					
<b>Enfants de moins de 20 ans</b>					
attention : prendre en compte les périodes d'examens (notamment oraux de rattrapage) ainsi que les naissances à venir en confirmant l'envoi par une copie du bulletin de naissance					

**N.B.**

Par mesure de sécurité et de fiabilisation de l'information, merci de transmettre ce tableau avec des données dactylographiées et non manuscrites .

Le dossier devra être envoyé uniquement par voie dématérialisée.